

Bosch i Gimpera 6-10 08034  
Barcelone

Nº de Séance : 4

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 11 FÉVRIER 2026

Présents

Membres de droit :

Anne-Laure Martorell, Provisseure  
Sébastien Pelletant, Secrétaire général  
Matthias Bihel, Provisseur adjoint du lycée  
Anne-Sophie Vallier-Gay, Provisseure adjointe du collège  
Karine Essel, Directrice de l'école élémentaire  
Anne-Sophie Lepoutre, Directrice de l'école maternelle

Personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance :

Estrella Gorjon  
Alexandre Magot  
Ariadna Puig  
Lucie Quéméner  
Caroline Soulat  
Lorraine Renaux

Personnels administratifs et de service :

Marianne Waffelaert  
Céline Marin

Parents :

Yannick Autret  
Janna Sabata  
Eva Blazquez  
Catherine Gatignol Edrey  
Alexandre Tagger  
Myriam Benhamani

Elèves :

Prune Bihel  
Eshan Ghazanfar

Invités :

Lola Puigdengolas, élève de collège

Excusés :

Chloé Martin, Agent comptable secondaire des lycées français d'Espagne

Elisabeth Guiboud-Ribaud, CPE du lycée

Laurent Bertat, Conseil de Coopération et d'Action Culturel adjoint

La séance débute à 18H30 avec des excuses formulées pour le retard lié à la gestion de crise consécutive aux intempéries annoncées.

Secrétaire-adjoint de séance: **Mme Benhamani (association des parents d'élèves ALI)**

L'ordre du jour est rappelé.

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL PRECEDENT**

Le délai de transmission du procès-verbal ayant été jugé trop court, il est proposé de reporter son approbation au prochain Conseil d'Établissement.

**2. CALENDRIER SCOLAIRE 2026–2027**

Présentation générale

Le calendrier présenté est conforme aux échanges menés avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants. Il tient compte des préconisations énoncées dans les circulaires émises par l'AEFE et le SCAC. La proposition présentée au CE a été validée en amont par l'IEN.

Points principaux :

- Rentrée des élèves : 3 septembre 2026
- Jours fériés locaux : 11 septembre, 24 septembre, 12 octobre, 8 décembre et 24 juin
- Toussaint : semaine incluant le 2 novembre (proposition initiale du SCAC). La journée du 2 novembre sera travaillée et, en « compensation », le pont du 24/25 septembre sera prévu.
- Pont du 7–8 décembre : déjà intégré dans la proposition
- Vacances de Noël : configuration complexe (chevauchement en milieu de semaine)
- Vacances de février : 1 semaine
- Vacances de Pâques : 2 semaines
- Coupure du mois de mai : les 14, 17 et 18 mai

Journées de pré-rentrée

Le SCAC propose une journée, mais l'établissement demande le maintien de deux journées, permettant :

- Un temps de préparation pédagogique concret,
- Des temps d'apports et de réflexion collectifs.

Débats

La dernière période est jugée très longue (3<sup>e</sup> trimestre) par les représentants des enseignants: elle représente près d'1/3 de l'année, particulièrement difficile pour les élèves du premier degré.

- Proposition de raccourcir les vacances de Pâques pour déplacer quelques jours en mai afin de fractionner la dernière période (ex : ajout du 13 mai pour obtenir 6 jours consécutifs).

- Question d'un double calendrier premier/second degré en raison des contraintes d'examens. La faisabilité réglementaire reste à vérifier.
- Discussion autour du 7 janvier, lendemain du 6 janvier, jour festif en Espagne. L'IEN a signifié son refus à plusieurs établissements ayant formulé la demande d'une rentrée le vendredi 8 janvier uniquement. L'octroi des 7 et 8 janvier aboutirait à une période de vacances de Noël de près de trois semaines ce qui est considéré comme étant trop long et problématique pour la progression des apprentissages.

Il est rappelé que le calendrier validé comporte 174 jours travaillés, au-delà des 172 jours minimums réglementaires.

Vote :

- 11 pour
- 7 contre
- 4 abstentions

Le calendrier 2026–2027 est adopté.

### 3. VOYAGES SCOLAIRES

Trois nouveaux voyages sont présentés à ce conseil d'établissement.

Un déplacement à Paris dans le cadre du prix Ethic Action remporté par le LFB : 4 élèves et 2 adultes seront présents. Le voyage des élèves est pris en charge par l'ASS et les voyages des 2 adultes est pris en charge par le LFB

Débats

- Une question est posée concernant l'apport du FSE et de l'AS.
- L'association de parents d'élèves APE annonce qu'un don sera fait prochainement de l'APE aux FSE (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré). En effet, les actions menées lors du centenaire du LFB fin 2024 ont généré des recettes que l'APE souhaite reverser aux FSE au prorata du nombre d'élèves.

Vote : chaque voyage est adopté à l'unanimité.

### 4. QUESTIONS DIVERSES

Seule l'association de parents d'élèves APE a déposé des questions diverses à cette séance.

Le proviseur rappelle que les questions diverses doivent porter sur des problématiques générales et ne peuvent résulter de la saisie par quelques parents d'élèves de leur problématique individuelle. Nous répondons à toutes les demandes des parents mais le CE n'est pas l'instance dévolue à ces traitements de situations individuels.

Les parents d'élèves partagent cette analyse.

#### 4.1 Contexte AEFE et inscriptions rentrée 2026

Collège / Lycée

La 1<sup>ère</sup> commission des admissions collège-lycée pour la rentrée 2026 s'est tenue cette semaine. Un léger ralentissement des inscriptions (affichage tardif des tarifs) est constaté. 87 dossiers de demandes d'inscriptions ont été examinés. Les effectifs de demandes d'inscriptions sont globalement comparables à l'an dernier.

Une légère baisse des demandes en Seconde par rapport à il y a deux ans, est à noter, contrebalancée par une hausse des demandes d'entrées en première.

Une particularité pour le niveau d'entrée en 3<sup>e</sup> : 267 élèves sont actuellement scolarisés en 4<sup>e</sup> et 15 nouvelles demandes d'entrée en 3<sup>e</sup> ont été enregistrées. Il y a un risque de surbooking. Malgré cela, toutes les inscriptions respectant les critères sont acceptées à ce stade.

Les scénarios de préparation de rentrée envisageront l'éventualité d'une ouverture de classe de 3<sup>e</sup> supplémentaire

et/ou des modalités de fonctionnement différents entre les classes avec les dédoublements.

Il est noté que certaines inscriptions ne donnent pas toujours lieu à des arrivées malgré le paiement des DPI. Les effectifs réels de rentrée restent donc très hypothétiques à ce stade de l'année.

Primaire

Nous comptons 45 élèves inscrits en Petite Section. Ces difficultés de recrutement en maternelle sont partiellement expliquées par la baisse de natalité.

Les inscriptions en élémentaire démarrent progressivement.

Nous constatons une concurrence accrue des autres établissements scolaires (notamment établissement Ferdinand de Lesseps avec des frais de scolarité plus faibles).

#### 4.2. Programme ADN (mobilité)

- 36 élèves initialement sélectionnés.
- 4 désistements lors de la phase d'appariement.
- 32 élèves partants.
- 31 élèves accueillis.

Le fonctionnement global est jugé fluide.

Remerciements adressés à Mme Moreira (service civique) pour son investissement.

Les représentants de parents regrettent l'impossibilité de repêcher des élèves sur liste complémentaire. M. Bihel, Proviseur adjoint, explique les contraintes de calendrier qui ne permettent plus à ce stade d'envisager de proposer à d'autres élèves leur participation à ADN.

Il est rappelé que l'établissement ne maîtrise pas l'algorithme d'appariement.

#### 4.3. Climat scolaire et « Bien vivre au LFB »

Discipline et procédures

Le Chef d'établissement procède à la lecture de la question et rappelle quelques fondamentaux de la procédure disciplinaire (à ne pas confondre avec les « conseils de discipline ») :

- Une procédure disciplinaire n'est pas un conseil de discipline.
- Les sanctions doivent respecter 3 principes : individualisation, proportionnalité et respect du contradictoire. La sanction est à visée pédagogique (Code de l'Éducation).
- Les familles sont reçues pour évoquer la situation de leur enfant uniquement. Les cas des autres enfants impliqués dans la situation ne sont pas portés à la connaissance de tous.
- Rappel : 98 % des élèves ont un comportement satisfaisant ; vigilance à ne pas généraliser une dégradation du climat.

Intolérance et racisme

Des inquiétudes sont exprimées concernant certains comportements intolérants. Dans ces situations, la sanction incluant la production d'un travail supplémentaire pour que l'élève prenne conscience de la portée de ces agissements est organisée. Actions envisagées :

- Renforcement des notions de tolérance,
- Lutte contre les incivilités,
- Révision du règlement intérieur,

- Mobilisation du CESE.

#### Sentiment d'appartenance

Importance de développer le sentiment d'appartenance et le respect des lieux. Propositions :

- Projet APE pour l'appropriation des espaces (notamment toilettes en élémentaire).
- Production de casquettes symbolisant l'appartenance.
- Intervention d'experts via « l'École des parents ».
- Mobilisation du CESCE comme espace institutionnel de réflexion.

Il est rappelé que la responsabilité éducative dépasse l'enceinte de l'établissement.

#### Cyberharcèlement

Question d'une élève sur la responsabilité du lycée dans les situations de cyberharcèlement.

Réponse : il est rappelé que la jurisprudence nous montre que la qualité d'élève prime juridiquement, même en dehors de l'établissement. Les sanctions peuvent s'appliquer.

Importance d'explicitier les procédures disciplinaires et leur logique pédagogique.

#### 4.4. Expérimentation du collège sans portable ni Pronote

- Peu de téléphones confisqués au 1<sup>er</sup> trimestre (principalement en début d'année).
- Des questionnaires ont été adressés aux parents d'élèves pour une évaluation de l'expérimentation. Nous attendons les résultats des questionnaires.
- Une possibilité technique de désactivation des téléphones portables via QR code est évoquée par les parents d'élèves. La direction est prête à étudier tous les dispositifs existants.

#### 4.5. Modulos

Un point est fait par le Chef d'établissement :

- Les établissements scolaires étrangers concernés par cette problématique et installés à Barcelone (français, allemand, italien et suisse) ont adressé un courrier technique aux autorités catalanes. Nous avons eu confirmation de la bonne réception du courrier mais pas de retour à ce jour.
- Les ambassades de ces 4 pays mènent en parallèle des actions par la voix diplomatique.

#### 4.6. Règlement intérieur

Le travail de révision du règlement intérieur suit son cours. Plusieurs éléments sont avancés :

- Il convient d'intégrer élèves et parents à la réflexion,
- Il y a nécessité d'harmoniser les pratiques pour arriver à un texte cohérent,
- Il est prévu une mise en œuvre à la rentrée prochaine.

#### 4.7. Godo

- M. Pelletant, Secrétaire général, souligne les difficultés constatées par le Club de tennis de Barcelone dans le pilotage des prestataires pour l'organisation de l'évènement. Une réunion entre le LFB et le CTB permettra d'évoquer les mesures prises pour assurer la sécurité des élèves pendant toute la durée du tournoi.
- Une réflexion est évoquée sur une éventuelle délocalisation du tournoi, mais elle n'est pas envisagée à court terme.

## Situation exceptionnelle du jeudi 12 février 2026 et organisation des examens

Avant de lever la séance, madame la Provisoire évoque les mesures prises par le LFB face aux directives de la Generalitat de fermeture des établissements scolaires le lendemain, le jeudi 12 février pour cause d'alerte rouge météo.

La Provisoire est restée en lien avec le Consulat et l'Ambassade pour prendre les décisions opportunes dans ces circonstances. Il en ressort :

- Un service minimum sera assuré.
- Les élèves ne seront pas accueillis.
- Une communication, a été transmise aux personnels et aux familles
- Examens (épreuves du bac blanc) :
- Le calendrier du bac blanc est modifié. Une communication a été adressée aux élèves pour expliquer les modalités de report des épreuves
- Ce report va avoir un impact sur l'organisation des salles (mobilisation gymnase, salle de réunion).
- Il y aura également une incidence sur la remontée des notes (2e trimestre, Parcoursup).

Le Conseil d'Établissement est levé à 19h55.

Secrétaire de séance

Président de séance